

RÉUNION D'INFORMATION |

SE FAIRE AIDER A DOMICILE, COMMENT ÇA MARCHE ?

un temps pour s'informer et échanger

Besoin d'aide pour le ménage ou pour les devoirs des enfants ? S'alléger des corvées de petit jardinage ou des travaux de petit bricolage ? Mais comment s'y prendre ?

Embaucher et déclarer un salarié peut être perçu par les futurs employeurs comme « trop compliqué ». Particulier Emploi Bretagne initie, en partenariat avec le CLIC « **Agecllic** » et la **communauté de communes de la Bretagne romantique**, une réunion d'information le mardi 7 septembre à 10 h.

Objectif de cet événement : informer les particuliers qui souhaitent tout savoir sur le Cesu et le service Cesu +, les métiers concernés, les aides existantes, le crédit d'impôt, ... et répondre à toutes les questions !

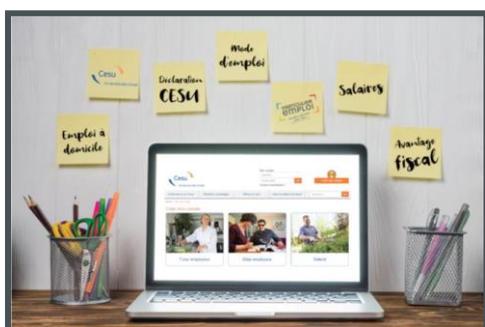
Dans le cadre d'un **partenariat avec la FEPEM et le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine**, les aidants et les particuliers employeurs recevant les aides APA ou PCH peuvent bénéficier d'un **accompagnement personnalisé et gratuit par des conseillers et juristes experts** ! (Information disponible lors de la réunion)

Rendez-vous le

Mardi 07 septembre 2021 à 10 h

Espace entreprises, ZA Moulin Madame

1 Allée de Lohon à Combourg



Informations et inscriptions

CLIC « Agecllic » – Elodie BOUCHER
accueil@agecllic.fr
02 23 16 45 45



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À PROPOS DE PARTICULIER EMPLOI et DU SECTEUR DE L'EMPLOI A DOMICILE

Particulier Emploi : l'emploi à domicile pour tous

Aujourd'hui, sur notre territoire 3,4 millions de particuliers emploient près 1,5 million de salariés. L'emploi à domicile concerne directement ou indirectement environ 15 millions de citoyens parce qu'ils ont été ou qu'ils seront salariés, particuliers employeurs ou aidants, afin de répondre à des besoins liés au domicile : l'accompagnement des personnes fragiles (maladies ou handicap), « bien vieillir » à domicile, la garde des enfants, la conciliation des temps de vie professionnels et privés avec l'entretien du domicile.

Particulier Emploi est un réseau de services ayant vocation à rendre l'emploi à domicile plus facile et à en ouvrir l'accès au plus grand nombre, sur tous les territoires.

Particulier Emploi est une initiative des trois acteurs de l'emploi à domicile : l'IRCEM Prévoyance, IPERIA et la FEPEM. Chaque espace accueille gratuitement les particuliers et les informe sur l'accompagnement au quotidien de la relation d'emploi déclaré, les aides et dispositifs fiscaux, la formation, la prévoyance et la retraite des salariés.

Les services d'information et d'orientation sont également disponibles sur internet : www.particulieremploi.fr

CONTACT PRESSE



Laurence Chauviré – coordinatrice Territoriale Particulier Emploi

Tél. : 06 42 10 20 88

@ : lchauvire@particulieremploi.fr

